

Amendement

Les fortes pluies de ces dernières semaines ont mis cruellement sur le devant de la scène, les insuffisances de la ville en matière d'équipements dans différents quartiers de St Denis et la nécessité de réaliser rapidement certains travaux.

- endiguement des ravines
 - renforcement des réseaux d'eau potable
 - renforcement des réseaux d'électricité
 - réalisation d'ouvrages d'art ou de passerelles
-
- réfection de réseaux routiers
 - réfection, réhabilitation de certaines écoles durement touchés par « diwa »

Nous constatons-malheureusement- que le budget 2006, voté en février, ne prend pas suffisamment en compte les « carences » qui se sont révélées au grand jour. L'opposition municipale, consciente que ces réalisations auront nécessairement un coût, vous demande instamment de modifier votre budget, afin de trouver les ressources financières nécessaires de telle sorte que les dionysiens puissent « mieux vivre leur quartier »

Nous vous suggérons d'utiliser les 6 250 000 euros prévues pour la réalisation de cette infrastructure à vocation régionale qu'est le « zénith », afin de pouvoir engager, dans les meilleurs délais, ces travaux qui vont améliorer considérablement le quotidien des habitants de certains écarts de la ville.

Nous sommes absolument convaincus que ces propositions de bon sens vont retenir toute votre attention et seront votées à L'UNANIMITE des élus présents ou représentés.

N. Tamaya

LE CONSEIL MUNICIPAL
en séance du lundi 27 mars 2006

APRES EN AVOIR DELIBERE

par 13 voix
se prononce POUR

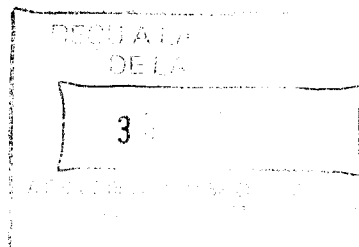



MM. Jean-Jacques MOREL, Ibrahim DINDAR, Mmes Marie-Claude DAMON et Nathalie CLAIN,

MM. Paul HOARAU, Michel TAMAYA, Emmanuel HOARAU, Mme Edith NALEM, M. Sudel FUMA,
Mmes Marie-Cécile SEIGLE-VATTE, Hajasoa PICARD, M. Erick FONTAINE et Mme Marie Monique ORPHE,

les autres membres présents
votant CONTRE.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **30 MARS 2006**



LE DEPUTÉ

René-Paul VICTORIA